

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



22107786

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

31 AOUT 2022

Greffe
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

DU HAINAUT DIVISION-TOURNAI

N° d'entreprise : **0431 011 679**

Nom

(en entier) : **Belgaufre**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Lille 409 - 7501 Orcq**

Objet de l'acte : Démission/nomination des administrateurs et transfert du siège social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2022

6. Démission des administrateurs

L'assemblée générale prend acte de la démission du mandat de l'administrateur suivant au 30 mars 2022:

- Monsieur Desobry Stéphane, né à Tournai le 31 décembre 1957 (numéro national : 57.12.31-133.24), domicilié à 7501 Orcq, Chaussée de Lille 409.

L'assemblée générale prend acte de la démission du mandat de l'administrateur suivant au 23 mars 2022:

- Monsieur Desobry Guillaume, né à Tournai le 28 décembre 1984 (numéro national : 84.12.28-361.65) domicilié à 7500 Tournai, Avenue du Saule 24.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

7. Nomination des administrateurs

L'assemblée générale décide de désigner comme nouvel administrateur pour une durée illimitée avec effet rétroactif au 30 mars 2022:

- La société DESOMA SRL immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro 0784.350.017 dont le siège social est situé à 7501 Orcq, Chaussée de Lille 409 et est représentée par Monsieur Desobry Stéphane (numéro national : 57.12.31-133.24);

L'assemblée générale décide de désigner comme nouvel administrateur pour une durée illimitée avec effet rétroactif au 23 mars 2022:

- La société DOZ SRL immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro 0783.750.397 dont le siège social est situé à 7500 Tournai, Avenue du Saule 24 et est représentée par Monsieur Desobry Guillaume (numéro national : 84.12.28-361.65)

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

8. Transfert du siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à l'adresse suivante:

2 Rue des Digitales à 7522 Marquain

et ce à partir de ce jour.

9. Délégation de pouvoirs - mandataire spécial - formalités

Le conseil d'administration décide de désigner Madame Cindy Vancoetsem ou tout autre employé du cabinet d'expertise comptable KPMG Tax, Legal & Accountancy, dont le siège est établi à Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, comme mandataires spéciaux, avec droit de substitution et chacun pouvant agir individuellement, pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités requises et signer tout document dans le cadre des décisions mentionnées ci-dessus, notamment: (i) le dépôt de (un extrait de) ce procès-verbal au greffe du tribunal de l'entreprise compétent; (ii) la rédaction, la signature et le dépôt des

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



formulaire en vue de la publication des décisions susmentionnées aux Annexes du Moniteur Belge; et (iii) l'adaptation des données de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises.

Cindy Vancoetsem
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).